

Réf: Dossier 296074

Avis de constitution

SOCIETE « EPC AL BACOI-IR » en abrégé « EPC AL B »

Siège Abidjan précisément à ABOBO KENEDY 50
METRES DE LA PHARMACIE MONASTERE ; Section :
CL/110, LOT : 1425 ILOT :120, Lot 1425, Ilot 120

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/02/2024 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 28/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EPC AL BACOI-IR » en abrégé «
EPC AL B »

Objet : ECOLE CONFESIONNELE - ET CORANIQUE

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan précisément à ABOBO KENEDY 50 METRES DE LA PHARMACIE MONASTERE ; Section : CL/110, LOT : 1425 ILOT :120, Lot 1425, Ilot 120

Dirigeant(s) M SOUMAILA DAO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03215 du 11/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20402/GTCA/RC/2024 du 11/04/2024

